



APPEL

Montreuil, le 22 novembre 2024

JOURNÉE DE MOBILISATION DU 3 DÉCEMBRE 2024

CHEMINOTES ET CHEMINOTS, DANS L'UNITÉ, TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 3 DÉCEMBRE 2024 POUR NOS PENSIONS ET NOS DROITS !

La CGT, dans l'unité avec 8 autres organisations de retraités, appelle les cheminots retraités et leurs ayants droit à se mobiliser dans tout le pays dans une période où les retraités sont à nouveau la cible du gouvernement, avec pour finalité d'aggraver encore plus le pouvoir d'achat, le droit à la santé et l'accès aux soins.

Alors qu'elles et ils ont contribué toute leur vie à la création de richesses par leur travail, au renforcement de notre système de protection sociale, au développement des services publics, qu'elles et ils sont des actrices et acteurs essentiels dans les associations, dans la vie locale, ce gouvernement, à l'image des précédents, présente les retraités comme un coût ! C'est scandaleux d'utiliser les retraités comme une variable d'ajustement pour réduire le déficit dont Macron et ses gouvernements successifs portent la seule responsabilité.

Car pendant tout ce temps, les actionnaires, les grands patrons continuent de se gaver, de s'enrichir, notamment d'argent public, au détriment de celles et ceux qui créent les richesses : les travailleuses et travailleurs. Ainsi, 175 milliards d'aides publiques par an ont été versées aux entreprises, soit le tiers du budget de l'État. C'est plus 50 % en 15 ans ! Les actionnaires du CAC 40 se sont augmentés de 30 % ces dernières années. Les 10 Français les plus riches ont multiplié leur fortune par 3,88 depuis 2017.

Pendant la même période, les retraités ont vu leur pouvoir d'achat dégringoler, ce qui conduit à ce que 60 % des retraités aient une pension inférieure au Smic et 31 % touchent moins de 1 000€ par mois, dont 74 % de femmes. Depuis 2017, les retraités ont perdu l'équivalent de 3-4 mois de pension.

Disons le haut et fort : les retraités ne sont ni des privilégiés, ni des nantis !

Les mobilisations des retraités ont contraint le gouvernement à faire évoluer ses annonces sur les revalorisations des pensions au 1^{er} janvier 2025. Mais nous sommes toujours très loin du compte et de nos revendications car, avec 0,9 % au 1^{er} janvier 2025, la perte de pouvoir d'achat se poursuit, voire s'amplifie. Ce n'est pas l'annonce de 0,9 % au 1^{er} juillet 2025 pour les pensions inférieures au Smic qui va inverser la tendance. C'est une véritable provocation ! D'où l'urgence de se mobiliser.

Dans le cadre du nouveau projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), le gouvernement envisage 5 milliards d'économie qui seront supportées par les assurés sociaux, et particulièrement les retraités qui ont souvent recours aux soins et aux dépenses maladies : baisse du taux de remboursement de 5 % des médicaments par la Sécurité sociale, baisse de la prise en charge des consultations (de 70 % à 65 %), ce qui va conduire à une nouvelle augmentation des complémentaires santé ou mutuelles, et



donc encore affaiblir le pouvoir d'achat des retraités qui sont déjà trop nombreuses et nombreux à ne pas avoir les moyens de se soigner : 700 000 retraités n'ont pas de complémentaires santé et 1,6 million ne se soignent plus ou peu.

La situation risque de s'aggraver encore un peu plus pour les retraités cheminots avec la mise en place d'une complémentaire santé obligatoire (CSO) pour les cheminots statutaires imposée par la direction SNCF, avec le soutien et l'accord de 3 OS cheminotes (seule la CGT s'y est opposée), rompant la solidarité intergénérationnelle au risque de voir exploser le prix des mutuelles cheminotes pour les retraités, étant privées des actifs. De plus, c'est l'avenir même de notre régime spécial de prévoyance qui est menacé, tout comme ses prestations spécifiques.

Les Prestations Spécifiques Non-Pérennes (PSNP) principalement utilisées par les retraités, sont également menacées avec le risque de les voir transférées sur la CSO, conduisant à en exclure les retraités ! Sans oublier l'avenir incertain des cabinets médicaux face aux projets de fermetures ou de fusion.

D'où l'importance de se mobiliser le 03 décembre 2024 pour exiger :

- L'augmentation des pensions au 1^{er} janvier 2025 avec le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat et comme première mesure, une augmentation immédiate de 10 % ;
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ;
- La suppression des exonérations des cotisations sociales ;
- Plus de pensions en-dessous du Smic.

Dans le même temps, les retraités cheminots, avec la CGT, porteront l'exigence de nouveaux droits pour toutes et tous :

- Extension du régime spécial, de ses garanties, de sa couverture, de l'accès aux cabinets médicaux et de la médecine générale et spécialiste à toutes et tous les cheminots en activité ou retraités, quels que soient leur statut et leur entreprise, pour stopper le dumping social.
- Arrêt des suppressions de cabinets médicaux et réouverture ou création de nouveaux cabinets pour un meilleur maillage du territoire.

**NOUS APPELONS LES CHEMINOTES ET CHEMINOTS RETRAITÉS
À PARTICIPER NOMBREUSES ET NOMBREUX
AUX RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉS
LE MARDI 03 DÉCEMBRE 2024 DANS LES DÉPARTEMENTS.**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION UNITAIRE
([HTTPS://CHNG.IT/6ZJ8PDYWPM](https://CHNG.IT/6ZJ8PDYWPM))**

**ELLES SERONT REMISES LE 03 DÉCEMBRE AUX PRÉFETS
ET AU PREMIER MINISTRE.**

